



Communiqué de presse

08 décembre 2022

Bricoman rejoint l'éco-organisme Valobat pour le recyclage des produits du bâtiment.

Bricoman, enseigne multi-spécialiste pour les professionnels du bâtiment, a choisi de rejoindre les actionnaires de Valobat pour s'engager ensemble, unir nos expériences et savoir-faire pour mieux servir la transformation environnementale du bâtiment.

Actuellement, le gisement de déchets du bâtiment représente environ 46 millions de tonnes de déchets par an en France soit l'équivalent de la quantité totale des déchets annuelle des ménages français. Par comparaison, la filière REP ou Responsabilité Élargie du Producteur des emballages ménagers représente environ 5 millions de tonnes de déchets produits annuellement.

L'entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2023 de la REP impose à toutes les entités responsables de la mise sur le marché français de produits ou matériaux du bâtiment de financer ou d'organiser la prévention et la gestion des déchets issus de leurs produits et matériaux en fin de vie.

Chaque année, c'est environ 2 millions de tonnes de CO2 qui pourraient être évitées grâce à une meilleure gestion des déchets du bâtiment tout en participant à la diminution des dépôts sauvages.

Ainsi et conformément à la réglementation qui vise à accélérer l'économie circulaire dans le secteur du bâtiment, Bricoman a fait le choix de s'associer à Valobat, l'éco-organisme créé par et pour les acteurs du bâtiment et pour assurer toute la chaîne de collecte, traitement et recyclage des déchets.

Ce service de reprise des déchets sera mis en place courant 2023 dans 23 des 38 magasins Bricoman pouvant accueillir les bennes de collectes. Les 15 magasins¹ ne pouvant pas installer de dispositif sur leur site proposeront un partenaire de collecte à moins d'un kilomètre.

Comment est financé ce nouveau service ?

La collecte est financée par une éco-contribution payée par les industriels fabricants, distributeurs ou importateurs de produits et matériaux de construction.

Les Clients et non clients de l'enseigne, qu'ils soient professionnels du bâtiment ou particuliers pourront se rendre chez Bricoman pour **déposer gratuitement leurs déchets triés du bâtiment.**

Des zones de tri seront ainsi implantées sur les parkings de nos magasins pour collecter les déchets suivants : métal, plastique, verre, gravats, bois, fractions minérales et de plâtre.

Les modalités d'accès et horaires d'accueil de ces zones de reprise des déchets restent à définir pour proposer le service le plus utile et adapté à nos clients.

Avec Valobat et Bricoman, Bâtissons ensemble un monde plus circulaire.



¹Selon faisabilité des magasins : surface de vente, implantation sur une zone commerciale avec parking mutualisé.

A propos de Bricoman

Bricoman France branche professionnelle du groupe Adéo, est l'enseigne multispécialiste pour les professionnels du bâtiment qui construisent, rénovent et entretiennent. Présent en France depuis 1999, l'enseigne compte aujourd'hui 2 300 collaborateurs, tous experts et passionnés répartis sur 38 magasins.

